

Infolettre décembre 2022 par Anne-Marie Roy

## Section FADQ

### **Une organisation présente pour les petites entreprises**

Saviez-vous que La Financière agricole du Québec (FADQ) offre des produits et services parfaitement adaptés à la réalité des entreprises de petite taille et de la relève agricole? Parmi ses solutions uniques en financement, vous trouverez :

- Le Programme d'appui financier à la relève agricole : aide financière allant de 10 000 \$ à 50 000 \$, en fonction du niveau de formation de la relève et de son statut, soit temps partiel ou temps plein.
- Le Programme Investissement Croissance Durable (PICD) : vise à stimuler les investissements productifs à caractère durable. Il comporte un volet exclusivement destiné aux producteurs de moins de 40 ans, soit le volet Jeunes entrepreneurs.
- Les garanties de prêt : favorisent notamment les nouveaux investissements. Elles conviennent à la fois pour des projets de démarrage, d'expansion ou de transfert d'entreprise; les entreprises dans des secteurs émergents; les entreprises ayant peu d'équité et de garanties, etc.
- Une protection contre la hausse des taux d'intérêt, qui s'applique lorsque survient une hausse majeure des taux d'intérêt.

Pour en savoir davantage, communiquez avec l'un de nos conseillers en [financement responsables de votre région](#) ou visitez le [site Internet](#) de la FADQ. Vous avez moins de 40 ans, [la section Tout pour la relève](#) devrait particulièrement vous intéresser.

Nouveau! La FADQ a maintenant une [équipe spécialisée en productions émergentes](#) qui pourra vous guider dans vos projets nécessitant une expertise adaptée.

